C.012/2013/AP

Le Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC) présente ses compliments aux Ministères, Secrétariats, et Départements des Affaires Etrangères des Etats Membres et Membres Associés de l'AEC, et a l'honneur de se référer à la I Réunion du Groupe de Travail sur les Visas d'affaires qui aura lieu le 25 janvier, 2013, au siège du Secrétariat de l'AEC, Port d'Espagne, République de Trinité et Tobago.

A cet égard, le Secrétariat a l'honneur de transmettre en pièce jointe, le Projet d'ordre du jour annoté pour la I Réunion du Groupe de travail sur les visas d'affaires.

Le Secrétariat souhaite aussi émettre un rappel aux Etats membres et Membres associés de l'AEC de nous fournir l'information sollicitée dans la note circulaire **C.190/2012/AP** concernant le questionnaire du pays et les nom(s) des officiel(s) désigné(s) à participer à la I Réunion du Groupe de travail sur les Visas d'affaires. Si votre pays a déjà communiqué cette information, veuillez ne pas tenir compte de ce rappel.

Le Secrétariat prie aux contacts de liaison de faire suivre un copie de cette communication aux autorités pertinentes du domaine en question des Etats membres et Membres associés de l'AEC.

Le Secrétariat de l'Association des Etats de la Caraïbe saisit cette occasion pour réitérer aux Ministères, Secrétariats, et Départements des Affaires Etrangères des Etats Membres et Membres associés de l'AEC, l'assurance de sa plus haute considération.

Port d'Espagne, le 15 janvier, 2013

